

myPrimobox

Courrier d'information

myPrimobox, un compte personnel dédié à tous vos collaborateurs

Madame, Monsieur,

SAS FARDIS innove et vous apporte de nouveaux avantages.

Véritable démarche éco-citoyenne, nous avons le plaisir de vous faire bénéficier d'un compte myPrimobox personnel et confidentiel dans lequel sera distribué votre bulletin de paie ainsi que d'autres documents à compter du 24 JUILLET 2023.

Chaque mois, vous recevrez un mail vous indiquant que votre fiche de paie est disponible ; vous pourrez la consulter de manière sécurisée, quand vous le souhaitez, à l'aide de votre identifiant et mot de passe personnels à l'adresse suivante : <https://www.myprimobox.net>

La gestion de vos documents n'aura jamais été aussi simple et sécurisée !

- **Accédez** à votre compte personnel sécurisé myPrimobox depuis votre smartphone ou votre tablette
- **Consultez** vos bulletins de paie électroniques et vos documents RH professionnels. Vous disposez d'un original électronique, incontestable et opposable à tout organisme (caisses de retraite, établissements bancaires et financiers...). Leur conservation est garantie.
- **Stockez**, classez et ajoutez des documents administratifs personnels (factures, justificatifs, copie de carte d'identité, etc.). Vous disposez d'un espace de stockage sécurisé de 1 Go (hors documents déposés par votre société). Cela vous permettra d'archiver d'autres documents numériques à votre convenance.
- **Partagez** en toute sécurité ces documents dès que vous en avez besoin (dossiers bancaires, immobiliers, etc.)

 Accessibilité	 Sécurité	 Confidentialité
Votre compte myPrimobox est disponible 24/24h, 7/7j, depuis tous les supports (ordinateur, tablette, smartphone). L'application myPrimobox est gratuite, elle permet de retrouver toutes les fonctionnalités de myPrimobox sur smartphone.	Le compte myPrimobox bénéficie de conditions de sécurité très élevées, au-delà des standards du web. Toutes les données sont stockées exclusivement en France dans des datacenters certifiés ISO 27001.	Primobox s'engage à maintenir le plus haut niveau de confidentialité sur les informations et documents stockés. Il n'est fait aucune utilisation commerciale des données personnelles. Ce compte est personnel et individuel, votre société ne peut en AUCUN CAS y avoir accès. Vous le conserverez, sans limitation de durée, même en cas de départ de l'entreprise.

Si vous souhaitez revenir à l'envoi du bulletin papier, vous devez en faire la demande à votre service RH. Vous restez libre de choisir entre le papier et la dématérialisation.

Téléchargez l'application myPrimobox

La gestion de vos documents n'aura jamais été aussi simple !

Accédez à votre espace personnel sécurisé MyPrimobox depuis votre smartphone ou votre tablette.



Consultez vos bulletins de paie électroniques et vos documents RH professionnels.



Stockez, classez et ajoutez des documents administratifs personnels (factures, justificatifs, copie de carte d'identité, etc.).



Partagez en toute sécurité ces documents dès que vous en avez besoin (dossiers bancaires, immobiliers, etc.)



Pour la télécharger, deux solutions :

Scannez le QR code



OU

Rendez-vous sur votre store et cherchez « myPrimobox »



L'application est totalement gratuite.

www.myprimobox.net

Ce document est la propriété exclusive de la société Primobox et ne saurait être utilisé, reproduit, représenté, transmis ou divulgué sans son accord préalable et explicite.